

# **ARRETE DU MAIRE N°20230169**

# TRAVAUX SUR RESEAU ASSAINISSEMENT\_ OCCUPATION DOMAINE PUBLIC ROUTE DES PINS – RD254 EN AGGLOMERATION

Le Maire de la Commune de BASSUSSARRY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le code de la voirie routière

**VU** l'arrête préfectoral du 3 juillet 1964 portant règlement sur la conservation et la surveillance des voies communales.

**VU** l'arrête interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes.

VU la demande en date du 3 juillet 2023 par laquelle l'entreprise SUEZ EAU FRANCE domiciliée 15 Avenue Charles Floquet 64200 BIARRITZ,

**DEMANDE** l'autorisation d'occuper le domaine public pour des travaux sur le réseau assainissement au 480 Route des Pins, RD254 en agglomération à BASSUSSARRY.

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prendre des mesures de sécurité sur le territoire de la Commune de BASSUSSARRY, **Route des Pins, RD254 en agglomération** pendant la durée des travaux :

# **ARRETE**

## **ARTICLE 1:**

Le lundi 24 juillet 2023, le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public pour exécuter les travaux énoncés dans sa demande, à charge pour lui de se conformer aux articles suivants.

# ARTICLE 2:

Les prestations afférentes consisteront à :

Modification branchement eau sans regard sans compteur

La signalisation adéquate sera mise en place par les soins de **SUEZ** domiciliée à **BIARRITZ** qui affichera le présent arrêté de part et d'autre du chantier.

- Pose de panneaux de signalisation sur le lieu du chantier
- Circulation alternée si empiètement sur la chaussée
  - Interdiction de dépassement pour tous véhicules
  - Stationnement interdit de part et d'autre du chantier pour tous véhicules

# ARTICLE 3:

En dehors des horaires de travail, la nuit, la signalisation de danger appropriée au chantier sera mise en place.

#### ARTICLE 4:

L'entreprise devra par tous moyens appropriés protéger efficacement ses excavations, tranchées, déblais et matériaux en dépôt, de jour comme de nuit, afin d'éviter tous accidents.

# ARTICLE 5: Les travaux se dérouleront le lundi 24 juillet 2023

Toutes dégradations occasionnées par les engins de chantier sur la voirie seront à la charge de l'entreprise titulaire, qui doit laisser les lieux dans l'état où il les aura trouvés.

Il a été constaté que la chaussée est en très bon état avant le commencement des travaux. Il appartiendra à l'entreprise titulaire de la présente autorisation de la remettre en très bon état après les travaux.

La conformité des travaux sera contrôlée par le gestionnaire de la voirie au terme du chantier.

## **ARTICLE 6: PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES**

**Dépôt :** Les matériaux et matériels nécessaires à la réalisation des travaux autorisés par le présent arrêté pourront être déposés sur les dépendances de la voie (accotement).

En aucun cas ce dépôt ne pourra se prolonger pour une durée supérieure à celle des travaux prévue dans le présent arrêté. Les dépendances devront être rétablies dans leur état initial.

# **ARTICLE 7:**

Le non-respect par l'Entreprise des dispositions ci-dessus, engagera totalement sa responsabilité. Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée. Son titulaire est responsable tant vis-à-vis de la collectivité représentée par la signataire que vis-à-vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de la réalisation de ses travaux ou de l'installation de ses biens mobiliers. Dans le cas où l'exécution de l'autorisation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques définies précédemment, le bénéficiaire sera mis en demeure de remédier aux malfaçons.

ARTICLE 8 : Ampliation du présent arrêté sera faite à :

- M. le commandant de la brigade de Gendarmerie d'Ustaritz,
- M. le responsable de l'entreprise pétitionnaire
- M. le responsable des services techniques et de la voirie

Fait à Bassussarry, le 4 juillet 2023 Le Maire, Michel LAHORGUE



# Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11 Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 à L2215-5



Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Part	ticulier Service public	Maître d'oeuvre ou conducteur d'ope	ération Entreprise 🗵	
Dénomination : SUEZ EAU France				
Adresse: TSA 20001 15 avenue charles floquet				
Code postal : 64200	Localité : BIARRITZ		Pays: France	
Nom contact : DUBOIS Prénom contact : Nina				
Téléphone : 0559414897 Indicatif pays : +33				
Fax:Indicatif pays:				
Courriel: 2327004396.232701DOV02.02@captidec.fr				
Si le bénéficiaire est différent du demandeur Dénomination :				
Adresse:				
Code postal :	Localité :	P	Pays:	
Nom contact : Prénom contact :				
Téléphone : Indicatif pays :				
Fax: Indicatif pays:				
Courriel:				
Localisation du site concerné par la demande				
Mais				
Voie concernée : Autoroute n°Route nationale n°Route départementale n°Voie communale n°				
Hors agglomération   En agglomération				
		Point de Repère (PR) routier de 1	fin d'application	
Adresse Numéro : 480 Nom de la voie : ROUTE DES PINS				
Garda ===================================	Localité : BASSUSSARRY			
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire)				
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :				
Nature et date des travaux				
Pose de compteur / branchement aux réseaux 🔲 🕦				
	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations	
A l'alignement	oui □ non ⊠	oui 🗆 non 🗵	oui 🗌 non 🗵	
En retrait de l'alignement	mètres	mètres	mètres	
Dépôt ou stationneme	nt [☐⑵ Saillie ou Surplomb[	](2) Aménagement d'accès [ (2)	Ouvrages divers (1)	
Station service Renouvellement Création				
Autres Modification branchement eau sans regard sans compteur - TESTE DU BAILLER, LAURENCE				
Date prévue de début d'application : 24/07/2023 Durée d'application (en jours calendaires) : 1				
Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route				
concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.  (1) Compléter le cadre ouvrages divers (2) Compléter le cadre correspondent (DOV P1 V6 v1.04				

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

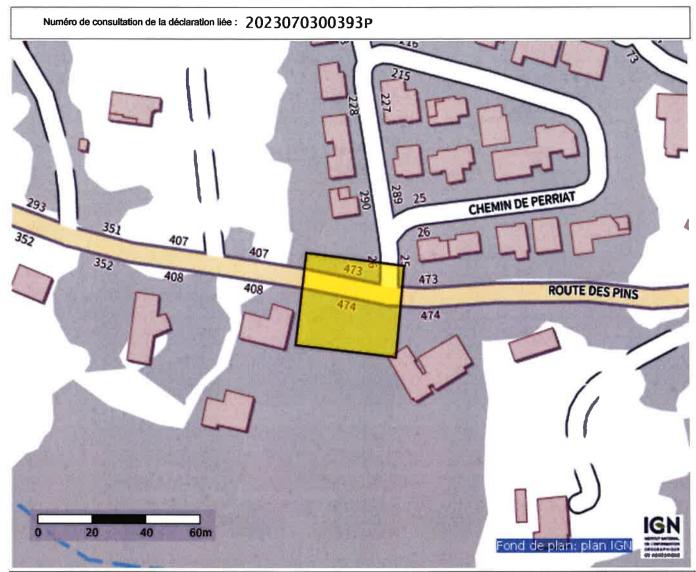
Dépôt ou stationnement (2)				
Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :				
Nature du dépôt Matériaux Benne Grue Etalage				
ou Chafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service				
stationnement Autres (à préciser) :				
Saillie ou surplomb (2)				
Largeur : de la voiemêtres de la saillie mêtres				
des trottoirs mêtres Hauteur sous saillie mêtres				
Aménagement d'accès (3)				
Avec franchissement de fossé Diamètre du tuyau millimètres Longueur mètres				
Distance par rapport à l'axe de la chausséemètres Nature du tuyau :				
Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement mètres				
Ouvrages divers (9 1) 1 (4 (2) (1) 4 (4) (2) (1) (1) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2				
Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle				
Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :				
Eau potable 🔲 Eaux pluviales 🔲 GDF 🔲 Opérateurs réseaux 🗍				
Eaux usées  EDF Autres (à préciser)				
Sous voirie Sous accotement ou trottoirs				
Tranchée longitudinale mètres mètres				
Tranchée transversale mètres mètres				
Fonçage mètres mètres				
Aménagement de surface ou équipements :				
Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Equipements de la route				
Autres (à préciser)				
Piêces jointes à la demande				
Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.				
1 - Pour toute demande				
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000 Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000 Photos				
2 - Pièces complémentaires par nature de demande				
2a - Clôtures/Portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/Surplomb				
Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50 ema				
2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine				
Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500 Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 Plan de détails de franchissement de details de franchissement de details de franchissement de de details de de franchissement de de details de de franchissement de de details de de details de de details de				
<u> </u>				
2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500 and [				
J'atteste de l'exactitude des informations fournies 🗵 Numéro d'affaire : 63-4026862				
Fait à : PANTIN CEDEX Le : 03/07/2023				
Nom : DUBOIS Prénom : Nina Qualité :				
(3) Extrait cadastral ou équivalent (DOV_P2_V6_v1.04				

(3) Extrait cadastral ou équivalent

[DOV\_P2\_V6\_v1.04)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

# Plan détaillé



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

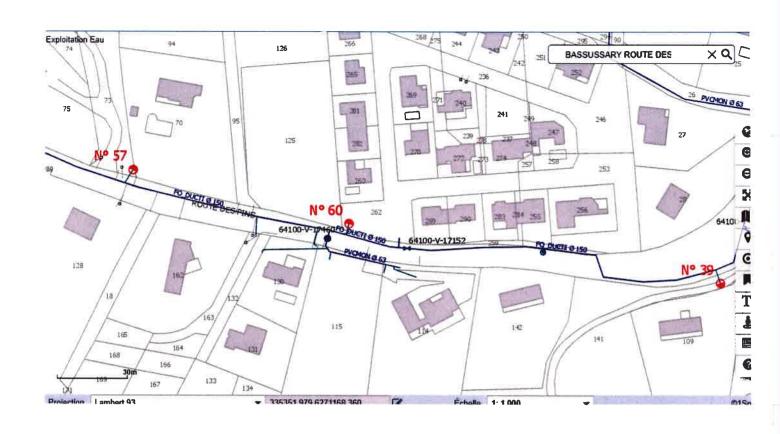
335511.3977953028

6271067.347630609

## Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

- -1,50358719745952 43,44536271909564
- -1,50363726541570 43,44506671882530 -1,50317592546514 43,44502777131351
- -1,50313658634502 43,44532117532503
- -1,50358719745952 43,44536271909564

(PlanDetail\_Protys\_v1.01)





# Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail (Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

	_	
DT (Déclaration de projet de travaux)	DICT (Declaration du tention de Commencement de Travaux)	
N° consultation du téléservice : 2023070300393P	N° consultation du téléservice : 2023070300393P	
N° affaire du responsable du projet: 63-4026862	N° affaire de Vexes ant des travaux:63-4026862	
Date de la déclaration :	Date de la déclaration : <u>03/07/2023</u>	
Responsable du projet, personne morale Responsable du projet, personne morale DT/DICT	Nature de la diclaration (voir les codes au verso): INITIAL	
Responsable du projet (1) : Champs facultatifs	Exéculan des travaux (1): Champs facultatifs	
Dénomination : Suez Eau France	Dénontio : SUEZ EAU France	
Pays: France N° SIRET:	Complénent / Service : TSA 20001	
Représentant du responsable du projet	Nº Nee: 140 avenue Jean Lolive	
Dénomination : SUEZ EAU France	Liel_dit / BP :	
Complément / Service : TSA 20001	de postal : 9 3 6 9 1 Commune : PANTIN CEDEX	
N°, Voie: 15 avenue charles floquet	avs : <u>France</u> N° SIRET :	
Lieu-dit / BP :	om de la personne à contacter : DUBOIS Nina	
Personne à contacter : DUBOIS Nina	Tél. : +33559414897 Fax <sub>(1)</sub> :	
Tél.: +33559414897 Fax <sub>(1)</sub> :	Courriel <sub>(1)</sub> : dict.lpb@lyonnaise-des-eaux.fr	
Courriel(1): dict.lpb@lyonnaise-des-eaux.fr		
Emplacement du projet	Emplacement des travaux (si different du projet de travaux)	
Adresse (2): 480 ROUTE DES PINS	Adresse (2): 480 ROUTE DES PINS	
CP: 6 4 2 0 0 Commune principale: BASSUSSARRY	CP: 6 4 2 0 0 Commune principale: BASSUSSARRY	
Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée de téléservice	Nb de communes :1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice	
Souhaits pour le récépissé	Souhaits pour le récépissé	
Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT pointe)	Mada da réception du régénissé couhaité : ELECTRONTONE	
Mode de réception du récépissé souhaité : EL CTRENTQUE	Mode de réception du récépissé souhaité : <u>FLECTRONTQUE</u>	
Si mode de réception par voie électronique, provisez	Si mode de réception par voie électronique, précisez :	
Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur : X Souhait de plans vectoriels : accordat :	Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur : X Souhait de plans vectoriels : au format :	
professor Programme and the COT to CO	Soutian de plaits vectoriels :	
Projet et son calendrier	Travaux et leur calendrier (d) von kes codes ou veron	
Nature des travaux <sub>a</sub> : RBL SOU TER	Nature des travaux <sub>o</sub> : RBL SOU TER	
Décrivez le projet : <u>Modification branchement eau sans re</u> ard sans compteur - TESTE DU BAILLER. LAURENCE	Décrivez les travaux : Modification branchement eau sans re	
Emploi de techniques sans tranchées : O Oui S Non	ard sans compteur - TESTE DU BAILLER, LAURENCE	
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m	Techniques utilisées <sub>es</sub> : <u>ENG MAN PEL VIB</u>	
Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.		
Date prévue pour le commencement des travaux : 24/07/2023 Durée du chantier : 1 jour(s)	Autre, précisez la technique :	
Investigations complémentaires par le responsable	Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm	
du projet (a remplir apres réception du récépissé de DT)	Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux	
Réalisation d'investigations complémentaires : O Oui Non	Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : Oui Non	
Motif de réalisation ou non d'investigations	Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m	
complémentaires avant travaux (voir au verso) :  Date des investigations complémentaires :	Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.	
Investigations susceptibles de nécessiter une DICT	Date prévue pour le commencement des travaux : 24/07/2023	
Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises	Durée du chantier : 1 jour(s)	
Signature du responsable du projet ou de son représentant	Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant	
Nom: DUBOIS Nina	Nom: DUBOIS Nina	
Signature : Nombre de pièces jointes, y compris les plans :	Signature : Nombre de pièces jointes, y compris les plans :	